

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



POLITIQUE DE SELECTION BMX FREESTYLE 2024

ÉBAUCHE publiée le 6 mars 2024

Tous les programmes sont susceptibles d'être modifiés.

Note du traducteur : En cas d'interprétation différente entre les versions anglaise et française de cette politique, la version anglaise prévaudra



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le présent document énonce les critères de sélection de l'équipe canadienne pour les projets de BMX 2024.

Les critères sont organisés par section comme suit :

- Section A - APERÇU DU PROGRAMME
- Section B - CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- Section C - CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Les objectifs et le calendrier du programme sont énoncés dans la section A.

Les athlètes doivent répondre aux critères d'admissibilité de la section B pour être considérés pour la sélection.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section C.

Sauf indication expresse dans les critères de sélection spécifiques, les sélections sont soumises aux critères de la politique générale de sélection figurant sur le site web de Cyclisme Canada.

SECTION A - APERÇU DU PROGRAMME

Le programme de l'équipe nationale de Cyclisme Canada est conçu pour contribuer à la mission de Cyclisme Canada : "Inspirer les Canadiens à faire du vélo".

Les opportunités de compétitions internationales sont la base de tout programme d'équipe nationale. Elles sont une source de motivation importante pour les athlètes qui espèrent exceller sur la scène mondiale. Un programme d'équipe nationale bien conçu crée également un environnement positif dans lequel les athlètes peuvent apprendre autant que possible de l'expérience. Il devrait en résulter des compétiteurs bien équilibrés, dotés des compétences de vie nécessaires pour exceller dans leur future carrière de cycliste et au-delà.

Le programme de l'équipe nationale canadienne s'efforce d'atteindre cet objectif par le biais d'une programmation bien gérée, soutenue par un personnel professionnel qui aidera les athlètes à développer leurs compétences et à réaliser leur potentiel.

Le processus de sélection de BMX Freestyle vise à bâtir une équipe qui a de l'expérience, de la force, de la profondeur et un potentiel de médaille aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques.

Le calendrier de BMX Freestyle 2024 est construit autour de l'événements cible pour nos athlètes établis – les Championnats du monde UCI – et des camps de développement pour identifier la prochaine génération d'athlètes de Freestyle.

PROJETS DE BMX FREESTYLE 2024

Dates	Projet	Localisation
17-21 décembre	Championnats du monde UCI BMX Freestyle	Abu Dhabi UAE

Camps et opportunités d'environnement d'entraînement quotidien (EED)

Cyclisme Canada s'efforcera d'offrir des camps d'entraînement et des occasions de EED visant à aider nos athlètes identifiés à se préparer pour les compétitions à venir et à découvrir de nouveaux talents. Les camps suivants sont prévus pour 2024 (sous réserve de modifications) :

1. 20-22 mai 2024 – Joyride 150 (Markham ON)
2. 18-20 novembre 2024 – Joyride 150 (Markham ON)



Les athlètes intéressés à participer à ces camps doivent communiquer avec Dave Thomas à dave.thomas@cyclingcanada.ca.

SECTION B - CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection au sein de l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être un citoyen canadien.
- Avoir un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date requise par les autorités consulaires du pays où se déroule l'épreuve.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes du CC et de l'UCI en matière d'admissibilité.
- Détenir une licence UCI valide indiquant que la nationalité est canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Accord d'équipe nationale de CC.
- Avoir satisfait à toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et du CCES.
- Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale pour participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

Des conditions d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillées dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.



SECTION C - CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE SÉLECTION

Projet		Championnats du monde UCI BMX Freestyle	
Dates du projet :	14-22 décembre 2024		
Dates de compétition :	17-21 décembre 2024		
Localisation :	Abu Dhabi UAE		
Catégorie :	Élite		
Objectif :	Performance		
Quota anticipé de l'équipe		Femmes	Hommes
	Élite (né en 2009 et avant)	1	2
	<i>Le quota du Canada sera déterminé par l'UCI selon la règle 6bis.10.005.</i>		
	Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à la clause 5 de la Politique générale de sélection.		
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none">1 novembre 2024 - Les entraîneurs soumettent la sélection de l'équipe à l'entraîneur-chef et au DSHP.3 novembre 2024 - La décision de sélection est soumise au comité de haute performance5 novembre 2024 - La décision de sélection est approuvée ; les athlètes sont informés ; la période d'appel commence*.13 novembre 2024 - Date limite d'appel <p>* Toute personne non nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p> <p><i>Ces dates peuvent être modifiées après la publication par l'UCI de la date limite de qualification.</i></p>		
Panel de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none">Comité d'entraîneurs de BMX (voir site web de CC) Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none">L'entraîneur en chefDirecteur des services de la haute performance (DSHP)		
Éligibilité	En plus des critères d'admissibilité de la section B, les athlètes doivent, pour être pris en considération pour la sélection : <ul style="list-style-type: none">Avoir au moins 50 points au classement UCI en BMX Freestyle à la date de sélection ;Avoir participé au Championnat canadien 2024 de BMX Freestyle.		
Critères de sélection :	Les sélections se feront dans l'ordre de priorité suivant : <ol style="list-style-type: none">Priorité 1 : L'athlète canadien ayant obtenu le meilleur résultat en Coupe du monde UCI de BMX Freestyle Park entre le 1er janvier 2024 et la date de sélection.Priorité 2 : Le Canadien le mieux placé au classement UCI BMX Freestyle à la date de sélection. Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés selon les mêmes critères.		
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des frais de projet et de certains coûts tels que décrits dans la Politique des frais d'athlète publiée sur le site web de Cyclisme Canada. Ces coûts		



	seront communiqués à l'athlète au moment de la sélection. Tous les frais de projet en suspens doivent être payés avant le début du projet.
--	--